

Quoi qu'il en soit, la septicémie gonococcique, quand elle affecte une forme typhoïde, est toujours une chose grave.

La guérison de ce malade après les injections de vaccin gonococcique plaide réellement en faveur de la valeur de cette nouvelle médication. Ce serait une conquête thérapeutique précieuse, puisque la septicémie blennorrhagique compte entre les plus graves avec son cortège d'arthrites, d'endocardites, de péricardites, de complications pleuro-pulmonaires, d'érythèmes, de purpura, de phlébites.

Thérapeutique Médicale

Par MM. Huchard et Fiessinger

La thérapeutique en vingt médicaments

ANTIPYRINE

L'antipyrine a eu cette fortune singulière de ne se montrer réellement utile que vis-à-vis des maladies toutes différentes de celle où elle était proposée tout d'abord. Son nom lui accorde une propriété antitéphrale. Elle est souvent dangereuse. Ce médicament, que l'un de nous a fait connaître, a peu à peu abandonné ses positions premières. On sait qu'il diminue les oxydations, l'élimination des déchets organiques, réduit la sécrétion urinaire (A. Robin), qu'il agit en tant que dépresser du système nerveux et circulatoire. De telles vertus en rendent l'administration singulièrement délicate dans les maladies infectieuses. Il faudrait, pour le faire tolérer, une infection faible greffée sur un organisme résistant. Certains rhumatismes articulaires, des formes spéciales de tuberculose en retireraient seuls quelque avantage. En général, c'est le remède des maladies douloureuses, nerveuses, de nutrition. Il agit même à titre d'hémostatique, puisqu'en applications locales il détermine une vaso-constriction intense, alors que pris à l'intérieur, il est suivi d'une vaso-dilatation périphérique. Mais dans le domaine des affections fébriles, son emploi est presque entièrement abandonné.

Nous étudierons tour à tour l'action de l'antipyrine : 1^o dans les maladies fébriles ; 2^o dans les affections douloureuses ; 3^o dans les maladies nerveuses ; et dans les maladies de nutrition ; 5^e en applications externes.

I.—MALADIES INFECTIEUSES

L'antipyrine baisse la fièvre, c'est entendu. En diminuant le degré thermique, guérit-elle mieux le malade ? Les malades qui meurent guéris, ce sont surtout les sujets fébriles dont une médication intempestive a brusquement

supprimé cette réaction de défense que réalise l'élévation thermique. Les accidents de collapsus, suite d'antipyrine, ne se comptent plus. Dans la *fièvre typhoïde* d'un de nous, appelé auprès d'une typhique âgée de trente trois ans qui prenait depuis quatre jours 3 grammes d'antipyrine par jour la trouva atteinte d'un tremblement généralisé. Les extrémités étaient glacées. Une sueur froide couvrait le corps. Le poids était très faible (108), les urines très albumineuses. Nous avons réchauffé cette malade qui eut toutes les peines à guérir puisqu'elle ne se rétablit que le soixante-dix-septième jour, après avoir présenté, pendant cinquante-quatre jours, un pouls variant de 120 à 160 pulsations. Encore, pendant la convalescence, tourna-t-elle dans un état de confusion mentale qui se prolongea quelques semaines. Clément (de Lyon) avait proposé l'antipyrine comme traitement systématique de la fièvre typhoïde. Il montrait une statistique encourageante. Cela prouve que, dans la fièvre typhoïde comme dans la pneumonie, il faut de grands efforts pour s'opposer à la guérison spontanée.

L'antipyrine a du reste été également prescrite dans la *pneumonie*. Au début de la *grippe*, quand le mal de tête est violent, on y peut recourir sans inconvénient. La maladie est courte, l'infection modérée. La céphalée est mieux calmée que par la quinine. Mais qu'on ne renouvelle pas les doses d'antipyrine les jours suivants. Nous ne sommes pas sûrs que la durée de la maladie n'en serait pas prolongée de un à deux jours et que l'asthénie consécutive plus manifeste ne se compliquerait pas plus aisément de troubles psychiques. Dans la *fièvre puerpérale* (Curschmann), la *méningite cérébro-spinale* (Freemann), le remède a été également employé. Laissons à leurs inventeurs l'honneur de ces essais.

Dans la *tuberculose*, l'antipyrine a été tout d'abord utilisée par divers auteurs. Pour obtenir l'apyrexie, des doses élevées sont nécessaires. Seulement, cette médication n'est pas sans inconvénients. Chez les summenés surtout l'abstention est de rigueur. Un phthisique ne s'est arrêté qu'à bout de forces. Il a perdu l'appétit, transpire les nuits, tousse incessamment. Sa température est à 38 degrés le matin, 39 degrés le soir. Donnez de l'antipyrine, les émonctoires se ferment, la mort survient rapide. "Dans ces conditions un malade peut être sidéré en vingt-quatre heures" (Sabourin). Pour ces malades le repos à l'air ou dans la chambre avec fenêtre ouverte, la diète liquide ou demi-liquide sont les seules médications à employer. L'antipyrine ne réussit pas davantage chez les grands fébriles vespéraux. Sous l'effet du médicament, l'accès se déplace et reparait quelques heures plus tard. En plus, des sueurs critiques se produisent qui incommode fortement le malade.

Tout au plus l'antipyrine ou un de ses congénères trouve son emploi chez d'autres malades : ceux qui, tout en étant à l'urepos, font leur accès à onze heures du matin avec frissons prolongés et malaises, au lieu de le faire à deux ou trois heures du soir. "Dans ces cas un cachet d'antipyrine, doublé d'une infusion chaude ou d'une tasse de bouillon chaud, juste au moment où l'accès va se produire, permet au patient de déjeuner beaucoup mieux" (Sabou-